



PARCS NATURELS RÉGIONAUX
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

COMMUNIQUE DE PRESSE

Acteur engagé dans la préservation et la valorisation de son territoire, le Crédit Agricole Alpes Provence a choisi le 5 Juin 2020, Journée Mondiale de l'Environnement pour officialiser et sceller son partenariat avec le Parc National des Calanques ainsi que le Réseau Régional des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PNR PACA). La Signature des deux conventions s'est déroulée ce jour, à Aix-en Provence, au siège de la banque coopérative régionale.

Une convention de mécénat avec le Parc National des Calanques

Véritable joyau, le Parc National des Calanques couvre un territoire de 52 000 hectares, dont 8 500 hectares terrestres sur 3 communes (Marseille, Cassis et la Ciotat) et 43 500 hectares en mer. Il est un haut lieu de la biodiversité (140 espèces terrestres protégées, animales et végétales y sont répertoriées, ainsi que 60 espèces marines) avec un attrait touristique indéniable puisque chaque année, plus de 2 millions de visiteurs sont recensés, à terre et en mer.

La Fondation Crédit Agricole Alpes Provence soutiendra financièrement la réalisation d'un film institutionnel sur le Parc National des Calanques en vue d'être diffusé notamment lors du Congrès Mondial de la Nature organisé à Marseille, en janvier 2021, par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Ce film permettra de valoriser les espaces naturels du site. Il sera un outil d'information et de sensibilisation des publics sur la richesse et la protection du patrimoine naturel, culturel et paysager des Calanques.

Un accord-cadre avec le Réseau Régional des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Notre Région dispose de milieux naturels exceptionnels et uniques en France. Cette biodiversité est mise à l'honneur grâce à nos 9 Parcs naturels régionaux. La Camargue, les Alpilles, le Luberon, les Baronnies provençales, le Verdon, les Préalpes d'Azur, le Queyras, la Sainte-Baume, le Mont-Ventoux (en création) sont autant de noms qui font rêver en France et à l'international. Nos Parcs naturels régionaux concernent plus d'un million d'hectares, 363 communes, 750 000 habitants et attirent deux millions de touristes par an et sont un vecteur de développement économique durable pour notre territoire.

Au-delà d'un accord-cadre de 2 ans, ce partenariat pourra se traduire par exemple par un soutien de la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence à la réalisation de l'application « Chemins des Parcs » développée sur les PNR PACA pour permettre au grand public de découvrir toutes les dimensions et richesses de ces territoires en randonnées ou en VTT (paysages, environnement, produits et terroirs, biodiversité...).

Une date symbolique

Le 5 juin a été désigné par l'ONU en 1974 comme Journée Mondiale de l'environnement. Devenue aujourd'hui une plate-forme mondiale de sensibilisation du public et célébrée dans le monde entier, elle a pour thème cette année : « la biodiversité ». Un thème qui nous invite à repenser l'impact de nos sociétés sur l'environnement ainsi qu'un appel à l'action pour lutter contre la perte accélérée d'espèces et la dégradation du monde naturel.

Serge MAGDELEINE, Directeur Général du Crédit Agricole Alpes Provence :

« Acteurs majeurs du développement durable, les Parcs de notre territoire sont un vecteur d'équilibre permanent entre développement économique, cohésion sociale et préservation de l'environnement. Ce rapprochement s'inscrit dans la continuité de notre engagement historique à leurs côtés et de la démarche RSE de notre banque coopérative, engagée pour préserver et valoriser la richesse de notre patrimoine naturel local ».

Franck ALEXANDRE, Président du Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence :

« Nous sommes très fiers d'officialiser ces deux partenariats à l'occasion de la Journée Mondiale de l'environnement. Une symbolique forte. Ce soutien affirmé au tourisme de proximité, à nos produits de terroir et aux acteurs locaux en période de sortie de confinement illustre notre engagement à accompagner au maximum le lancement de la saison touristique des Calanques jusqu'au Queyras ».